

20 juin 2022

(22-4824)

Page: 1/1

**Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

## DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES ADPIC

### RÉUNION INFORMELLE DES CHEFS DE DÉLÉGATION À LA DOUZIÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE

*17 juin 2022*

1. Excellences, chers collègues, bonjour.
2. Je voudrais rappeler que le Conseil des ADPIC a commencé à examiner une proposition de "dérogation à certaines dispositions de l'Accord sur les ADPIC pour la prévention, l'endigement et le traitement de la COVID-19", distribuée dans le document [IP/C/W/669/Rev.1](#) et ses addenda en octobre 2020. Le Conseil a également examiné un projet de déclaration du Conseil général sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique dans les circonstances d'une pandémie, distribué sous la cote [IP/C/W/681](#), et un document final, distribué sous la cote [IP/C/W/688](#) le 3 mai 2022. Le Conseil des ADPIC a régulièrement fait rapport sur ses activités d'examen au Conseil général au titre de l'article IX:3 de l'Accord de Marrakech, son rapport le plus récent datant du 7 juin 2022.
3. Dans le cadre de ce processus, et sur la base de négociations fondées sur des textes menées de façon continue au Conseil des ADPIC, un projet de texte a été transmis à la douzième Conférence ministérielle le 10 juin 2022 dans le document [WT/MIN\(22\)/W/15](#). Les négociations s'étant poursuivies ces derniers jours, je crois savoir qu'un projet de décision ministérielle sur l'Accord sur les ADPIC, distribué sous la cote [WT/MIN\(22\)/W/15/Rev.2](#), a été soumis à la Conférence ministérielle pour adoption.
4. Je tiens à remercier le Secrétariat, mon prédécesseur l'Ambassadeur Dagfinn Sørli (Norvège) et tous les Membres pour leurs efforts, leur persévérance et leur esprit constructif, qui ont permis de mener à bien ces discussions.
5. Je demande aussi que le présent rapport soit inclus dans le compte rendu formel de la Conférence ministérielle.
6. Ainsi s'achève mon rapport.

---